

à vos propres lumières. Si jamais chaque individu venoit à se former ou à adopter des formulaires de jurement à son goût & selon ses caprices, ne seroit-ce pas s'exposer au péril presque inévitable de se tromper en matière de Religion de la plus grande importance? Cette liberté ne seroit-elle pas une source abondante de disputes, de divisions, de chutes, de scandales, souverainement pernicieux à l'Eglise? „

„ Quant à moi, mon parti est pris. Le plus court, le plus simple & le plus sûr, pour de chétifs individus comme moi, c'est de ne pas jurer, soit *avec restriction*, soit *sans restriction*. „

„ Non, je ne jurerai pas, dût-il m'en coûter la vie. Trop heureux de la donner pour une si bonne cause (a); & vous, monsieur, si vous jurez, qu'y gagnerez-vous? Que gagnerez-vous, dis-je, en jurant, si ces tyrans constitutionnels veulent réaliser leurs cruels projets? Jurez, ou ne jurez pas, vous ferez détroqué, vous ferez dépouillé, vous ferez volé; & même, à moins que vous ne deveniez apostat, vous ferez persécuté & peut-être martyrisé. „

Indépendamment des raisons décisives & absolument convaincantes, contenues dans cette Réponse, les gens de bien qui craignoient la séduction, peuvent se rassurer encore par l'événement. Car on apprend de toutes les parties de la Belgique, que ce signal de l'apostasie a eu peu de partisans. Le clergé sur-tout s'en est défendu par la plus honorable résistance. On en jugera par la singulière impression qu'a fait

---

(a) *Ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati* (Act. V. 41.) — *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam: quoniam ipsorum est regnum cælorum* (Matth. V. 10.)